

SIXIÈME SECTION.

Confections. — Lingerie. — Chapellerie. — Bonneterie.

(M. Jules Kindt, *Rapporteur.*)

—  
Lingerie; Confections.

La section 6 du V<sup>e</sup> groupe a eu à examiner plus de cent étalages comme celui de M. De Bruycker, de Bruxelles : chemises, cravates, cols, devants de chemises, faux-cols, manchettes, nœuds fantaisies pour dames. Tous ces articles de confection et de lingerie, imitation en presque totalité de ce qui se fait à Paris et à Londres, constituent une industrie presque nouvelle et née encore de la machine à coudre.

S'il avait fallu constater le mérite relatif de tous ces exposants, c'est-à-dire établir entre eux des comparaisons exactes, l'examen le plus minutieux n'aurait même pas suffi à établir une classification équitable, vu que la plupart se sont bien gardés de mettre en évidence des articles pris sans choix dans leurs nombreux assortiments. Chacun avait exposé ce qu'il avait de mieux sous le rapport de la couture, de la coupe, du blanc et de l'apprêt, ou plutôt on avait étalé le plus souvent des articles confectionnés pour l'Exposition même.

Ce qui ressort de cet examen rapide, c'est que les fabricants de tous les pays doivent s'attendre à une rude concur-